



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 février 2001**

D'ANNEXE]

[PAS

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 26 janvier 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 19 février 2001

**Chemin Communal de l'An 2000 : acquisition Consorts  
PLANTIVEAULT - secteur 3 : Souché**

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.  
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D2010642001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 février 2001**

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Chemin Communal de l'An 2000 : acquisition Consorts  
PLANTIVEAULT - secteur 3 : Souché**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du Chemin Communal de l'An 2000, les consorts PLANTIVEAULT ont donné leurs accords pour la vente dans le secteur de Souché :

- d'une emprise de terrain, en nature de terre agricole, d'une superficie d'environ 180 m<sup>2</sup> sur la parcelle cadastrée section YO n° 22 d'une superficie totale de 21210 m<sup>2</sup>. La surface exacte de cette emprise sera déterminée par géomètre-expert.

Cette acquisition est destinée à la plantation d'arbres d'alignement pour le Chemin Communal de l'An 2000.

Le prix de la cession est de 270,00 F (soit 1,50 F/m<sup>2</sup>) conforme à l'estimation globale du Domaine pour le Chemin Communal de l'An 2000.

L'indemnité d'éviction due par la Ville à l'exploitant agricole du terrain, Monsieur GIRARD Didier s'élève à 410,00 F (conforme à l'avis du Domaine).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition aux conditions énoncées ci-dessus, acquisition qui a fait l'objet d'un compromis ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître PITRE. Tous les frais afférents à cette acquisition seront imputés au chapitre 908.8231.2111 du budget.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)